

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 25 NOVEMBRE 2015

Présents : M. Colino, Mme Delaunay, M. Boilay, Mme Martin Calderon, M. Courant, Mme Legoupil, Mme Wattebled, M. Leboulanger, M. Crave, Mme Alexandre, M. Bernier, Mme Lesellier, M. Blin, Mme Marnier, Mme Vaillant.

Secrétaire de séance : Mme Alexandre

Monsieur le maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Il présente le procès verbal de la séance du 19 septembre 2015 au conseil municipal qui l'approuve à l'unanimité.

1. Tarif de l'assainissement 2016

Le conseil municipal vote à l'unanimité le maintien des tarifs de 2015 soit 14€ l'abonnement et 0.90€ le mètre³

2. Demande de subvention – remplacement de la chaudière du groupe scolaire

Le conseil municipal décide à l'unanimité de demander une subvention de 50% au titre de la DETR pour le remplacement de la chaudière du groupe scolaire (coût de ce remplacement : 7 860€46 HT)

3. Décision modificative

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative suivante :

Compte 673 Titres annulés sur exercice antérieur : 22€

Compte 6281 Concours divers : - 22€

4. Schéma de mutualisation

Monsieur le maire rappelle le schéma de mutualisation mis en place comme le veut la réglementation actuelle au niveau de la communauté de communes.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le schéma de mutualisation des services adopté par la communauté de communes Evrecy Orne Odon

5. Création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 16 décembre 2015.

6. Mise en place de l'entretien professionnel

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la mise en place à compter de 2015 de l'entretien professionnel qui se substitue à la notation des agents qui était effectuée jusqu'à présent. Le conseil municipal approuve à l'unanimité les critères proposés pour servir de base à l'évaluation annuelle des agents.

7. Convention avec le Centre de Gestion pour l'utilisation du service de remplacement

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le maire à signer la convention d'utilisation du service de remplacement proposé par le Centre de Gestion qui prendra effet au 1er janvier 2016.

8. Transfert au SDEC Energie de la compétence « infrastructure de charge pour véhicules électriques »

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le transfert de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » au SDEC Energie pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien, et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

9. Institution d'une taxe de séjour

Le conseil municipal décide (13 voix pour, 2 abstentions) d'instituer une taxe de séjour à compter du 1^{er} janvier 2016 sur les hébergements de tourisme 5 étoiles ou caractéristiques de classement équivalent. Cette taxe sera de 1.20€ par nuitée et par personne adulte.

10. Avis sur le schéma de coopération intercommunale du Calvados

Monsieur le maire présente au conseil municipal le schéma de coopération intercommunale élaboré par le préfet du Calvados.

Le conseil municipal émet à l'unanimité un avis favorable sur ce schéma.